



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

09.11.2010

Date de la convocation des conseillers :

09.11.2010

point de l'ordre du jour no:

14

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 19 novembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Huss, Jaerling, Hildgen, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevine, Maroldt, Roller, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Déclaration de recettes pour l'exercice 2010 / Service des Sports

Considérant que les déclarations de recettes sont à soumettre pour décision au conseil communal ;

Vu le chapitre 1^{er} du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

la déclaration de recettes suivantes :

	Article	Libelle	Débiteur	Montant
E010 n s é a	2/0830/7521/001	Sponsoring	BCEE : Sponsoring Manifestation « Sport, Spill a Spass an Esch »	€ 2.000,00

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19/11/2010

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,